

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.	Numéro de permis 2020027	Date d'inspection Le 12 septembre 2025	
Nom de l'établissement Centre éducatif les p'tits crayons 2		Numéro de téléphone (506) 384-5936	
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant l'heure du dîner et le moment de transition pour la sieste.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants faire la lecture de livre et du coloriage pendant la préparation du dîner.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- le ratio et le nombre maximal d'enfants
- Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- les dossiers d'incidents
- l'orientation des enfants
- l'aire de jeu extérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieure

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 septembre 2025

Date

original signé par
Christine McGraw-Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 septembre 2025

Date